

Le Conserv'EAU



Organisme de
bassin versant

Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption

PRATIQUES DE GESTION
RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS
CERTIFIÉES PAR LE BNC

DANS CETTE ÉDITION

Printemps 2015 / Numéro 10

- 1 **Le Gala Conserv'EAU**
- 2 **Conservation et valorisation**
Des oiseaux aux Anges !
- 4 **Mon lac, notre eau !**
Réseau de surveillance volontaire des lacs
- 5 **Faune en couleur**
La tortue des bois
- 6 **Avancement de la mise en œuvre
du Plan directeur de l'eau**
Bilan de gestion des épisodes de fleurs
d'eau d'algues bleu-vert
- 8 **Bilan Villes et villages à la
Rescousse 2015**

❖ Le Gala Conserv'EAU ❖

*Votre engagement pour la conservation de
nos ressources en eau!*

En appui à la mise en œuvre de son Plan directeur de l'eau (PDE), la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) met en place un événement reconnaissance pour bonifier et mettre en valeur les initiatives ayant un impact significatif sur l'amélioration de la qualité de nos ressources en eau. Au total, ce sont 9 lauréats répartis sur 4 catégories qui seront reconnus lors de ce gala.

- ❖ Secteur municipal MRC
Villes et municipalités
- ❖ Secteur économique Agricole
Forestier
Industriel
Touristique
- ❖ Secteur communautaire Associations de lac ou de rivière
Éducation relative à l'environnement
- ❖ Individu s'étant démarqué pour son engagement

*Faites nous
part de vos
actions!*

Les lauréats seront dévoilés lors d'un cocktail dinatoire qui se tiendra
le **15 janvier 2016** au Pavillon de la rivière à Joliette.

Pour information : Francine Trépanier, directrice générale
(450) 755-1651 poste 102



Des oiseaux aux Anges!

Le projet « Des oiseaux aux Anges » à venir au courant de l'été 2015



Selon une étude du Regroupement QuébecOiseaux, le milieu agricole accuserait le plus important taux de déclin des populations d'oiseaux (60 % comparativement à 47 % en milieu urbain et 23 % en milieu forestier). Certaines populations utilisatrices des milieux agricoles ont diminué de moitié ou plus dans les dernières années. La modification des paysages et des pratiques agricoles accentue le déclin de certaines espèces d'oiseaux en affectant notamment les aires de nidification et d'alimentation. Devant cette situation, un enjeu de conservation majeur est apparu en Europe et en Amérique du Nord.

Au Canada, la Stratégie de conservation des oiseaux pour la région de conservation des oiseaux 13 (RCO 13) de la région du Québec : Plaine du Saint-Laurent et des lacs Ontario et Érié fait également état du déclin des populations aviaires. Plusieurs menaces identifiées sont d'origine agricole et viennent confirmer les conclusions du Regroupement QuébecOiseaux. Les travaux du Regroupement ont permis d'identifier 28 espèces aviaires champêtres prioritaires au Québec ainsi que huit types de menaces. Parmi les espèces prioritaires, 25 ont été observées dans le sud de Lanaudière par la Société d'ornithologie de Lanaudière (SOL). Déjà en 2007, la SOL rapportait une diminution dans la constance des observations pour ces espèces. Dans le bassin versant du ruisseau des Anges, l'OBV CARA a identifié la crécerelle d'Amérique, l'hirondelle rustique et le goglu des prés.



Crécerelle d'Amérique



Pluvier Kildir



Hirondelle rustique



Afin de répondre à cette problématique, l'OBV CARA a développé le projet *Des oiseaux aux Anges*. L'objectif est d'initier un processus d'accompagnement et de changement de comportement auprès des agriculteurs pour une conservation du patrimoine aviaire dans les champs du bassin versant du ruisseau des Anges, principalement situé dans les municipalités de Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest et Saint-Lin-Laurentides. Pourquoi le ruisseau des Anges? Ce territoire est dominé par l'agriculture à 63 %, principalement en culture de maïs, soya et maraîchère. La modification de ces paysages et la modernisation des pratiques agricoles notamment la mécanisation des travaux et l'usage de pesticides influencent l'avifaune et son habitat. Rappelons également que la modification culturelle (transformation des pâturages et champs de foin au profit des grandes cultures céréalières) a principalement affecté les basses-terres de Lanaudière et de la Montérégie. Le bassin du ruisseau des Anges compte environ 63 producteurs.

À ce jour, le projet bénéficie de l'appui financier de la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) ainsi que l'appui professionnel de la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL), du Regroupement QuébecOiseaux et de la Société d'ornithologie de Lanaudière (SOL).

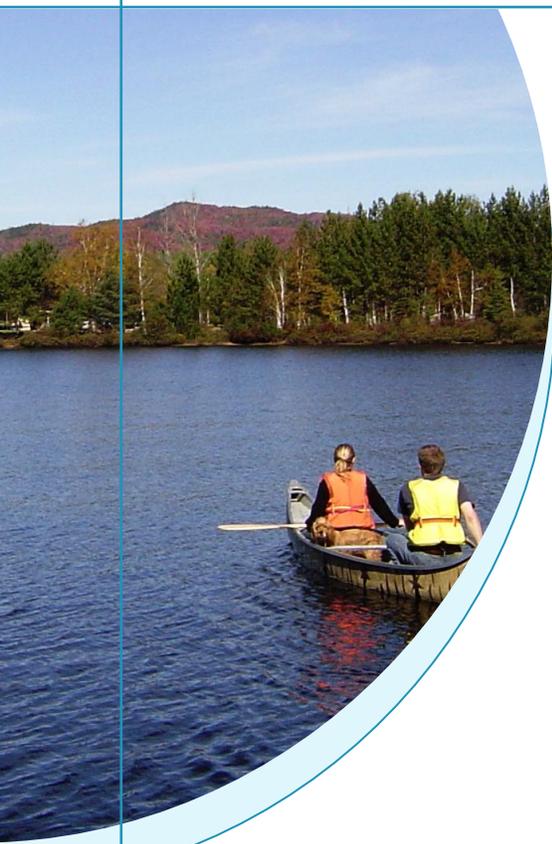
Des oiseaux aux Anges est un projet pilote en ce sens qu'il permettra de tester cette démarche pour ensuite, le réaliser dans d'autres secteurs agricoles de la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption (Zone GIRE L'Assomption). Mentionnons que l'occupation agricole représente 61,5 % des Plaines du haut Saint-Laurent de la Zone GIRE L'Assomption.





Réseau de surveillance volontaire des lacs

Un engagement volontaire à forts bénéfices sociaux et environnementaux



Depuis 2004, le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) est en place au Québec. Il est actuellement géré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Le but de ce réseau est d'établir le niveau trophique d'un grand nombre de lacs, dépister les lacs ayant des signes d'eutrophisation, dresser un portrait de l'état général des lacs du Québec et sensibiliser la population. Ce réseau se bonifie grâce à l'implication des associations de lacs, des propriétaires riverains et des municipalités.

Les associations de lac ou les municipalités peuvent s'inscrire au Réseau pour bénéficier d'un bilan de santé de leur lac. Ces dernières doivent toutefois défrayer les coûts des analyses en laboratoire de la qualité de l'eau. Ces analyses sont réalisées sur deux ou trois années consécutives, à raison de trois récoltes par année (juin, juillet et août). Une pause de quatre ans est ensuite entreprise et la récolte des échantillons reprend après ce délai. Cependant, la transparence de l'eau doit être prise environ toutes les deux semaines durant tous les étés. Une fois inscrites au RSVL, les données de transparence de l'eau sont compilées gratuitement par l'équipe du MDDELCC, même si les échantillons de qualité de l'eau ne sont pas prélevés.

Avant 2007, il y avait très peu de lacs inscrits au RSVL dans la Zone GIRE L'Assomption. Suite à la crise des cyanobactéries, plusieurs associations de propriétaires riverains ont compris l'importance de bien connaître leur lac afin de poser les bonnes actions pour la santé de ce dernier. Actuellement, 80 lacs de la Zone GIRE L'Assomption sont inscrits au RSVL.

Il est possible de consulter la liste de ces lacs ainsi que les données de la qualité de l'eau pour chacun d'eux sur le site Internet du MDDELCC :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/rsvl/index.htm>

De plus, le site offre de la documentation concernant le fonctionnement du RSVL en plus de soutenir les participants du Réseau.



Faune en

couleur

LA TORTUE DES BOIS

Le printemps est à nos portes, les glaces fondent, les arbres verdissent...

Et les tortues sortent de leur hibernation !

Ouvrez l'œil, vous pourriez en croiser une!



La tortue des bois est très sensible aux changements dans son environnement. Le déclin des populations de cette espèce est dû principalement aux activités anthropiques, telles que les activités agricoles et l'artificialisation des rives.

La tortue des bois a un mode de vie semi-aquatique et elle mesure généralement entre 15,8 et 20,0 cm. Ce reptile fréquente les aulnaies et les sapinières à bouleaux blancs à proximité des cours d'eau ou d'une zone humide.



Avant la ponte, les femelles effectuent régulièrement des tests de sol afin de trouver le meilleur emplacement pour leurs œufs. Lorsque les nouveau-nés (néonates) sortent de leur coquille, ils se dirigent directement vers la source d'eau la plus proche. Il a été estimé à seulement 1% le taux de survie entre l'éclosion et l'atteinte de l'âge adulte.



La taille des néonates avoisine celle d'un deux dollars canadien.



Avancement de la mise en œuvre

Bilan de gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert



Une augmentation de la fréquence d'apparition de fleurs d'eau de cyanobactéries peut représenter un signe d'enrichissement d'un plan d'eau. Par définition, un phénomène de « fleur d'eau » est considéré lorsque la concentration de cyanobactéries atteint le seuil minimal de 20 000 cellules par millilitre d'eau, aussi écrit 20 000 cellules/ml (MDDELCC, 2015a). À cette concentration, le risque d'effet sur la santé est faible. Toutefois, il a été reporté dans la littérature scientifique qu'une concentration aussi faible que 5 000 cellules/ml peut causer divers symptômes mineurs (MSSS, 2014). À partir de 100 000 cellules/ml, le risque d'atteinte à la santé augmente considérablement. En fait, une activité aquatique ou nautique pratiquée à une telle concentration entraîne un risque équivalent à une activité exercée dans une eau dite mauvaise selon la *Classification de la qualité de l'eau pour la protection des activités récréatives* (MSSS, 2014; MDDELCC, 2015b). Dépendamment des résultats découlant d'un dénombrement, d'une analyse ou même d'une observation, des restrictions d'usage des plans d'eau peuvent être annoncées.

Lorsqu'une fleur d'eau d'algues bleu-vert est détectée par un riverain, le Ministère peut choisir d'échantillonner lui-même le plan d'eau ou il peut mandater un représentant de la municipalité ou d'une association de lac pour effectuer les prélèvements. Dans les cas où des épisodes de floraison sont connus et documentés pour un lac, la fleur d'eau est simplement annotée dans les dossiers du Ministère. Si des prélèvements sont réalisés, les échantillons sont analysés au Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. Chaque année, plus de 200 plans d'eau sont visités au Québec et des fleurs d'eau d'algues bleu-vert sont détectées sur environ 150 de ces plans d'eau (MDDEFP, 2014).

Le saviez-vous?

Une cyanobactérie est un organisme qui produit une toxine, aussi appelée cyanotoxine. Il existe plusieurs formes de cyanotoxines, dont l'une des plus toxiques est la microcystine-LR (SC, 2008). Le dénombrement de cyanobactéries ainsi que la concentration équivalente de microcystine-LR dans l'eau potable sont tous les deux des critères de référence permettant de classer la qualité de l'eau.



du Plan directeur de l'eau

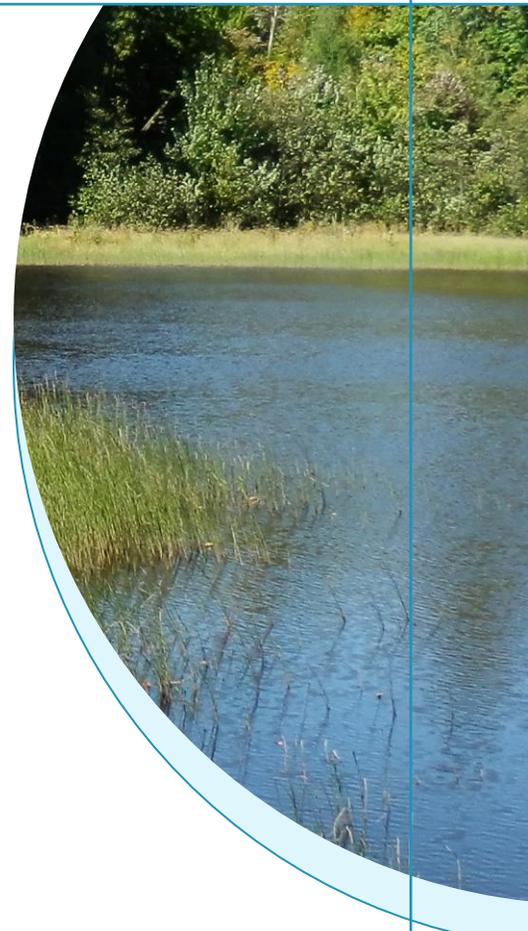
Où se situe la Zone GIRE L'Assomption dans le Québec en termes d'épisodes de fleurs d'eau?

Selon le *Bilan de la gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert au Québec, de 2007 à 2012*, la Zone GIRE L'Assomption se classe parmi les zones GIRE les plus touchées au Québec pour cette période en termes de nombre de lacs touchés. Bien que la proportion de lacs touchés a été plus importante dans la Zone GIRE L'Assomption que dans d'autres zones du Québec, la concentration en microcystine-LR, substance toxique synthétisée par certaines cyanobactéries, était relativement basse. En 2011, la concentration enregistrée la plus élevée en équivalent toxique de microcystine-L-R dans un des lacs de la Zone GIRE L'Assomption était de 18 µg/L (lac Siesta à Saint-Calixte). Cette concentration était plus faible que celle mesurée dans certains lacs présents dans d'autres bassins versants du Québec, tels que le lac à la Truite, situé dans le bassin versant de la rivière Saint-François (65 µg/L) et le réservoir Lemieux du bassin versant de la rivière Yamaska (380 µg/L) (MDDEP, 2011).

Pour l'année 2013, la Zone GIRE L'Assomption partage la quatrième position des zones GIRE les plus touchées avec celle de Rouge-Petite-Nation-Saumon avec 5 lacs confirmés, soit les lacs Bob et des Roches à Saint-Calixte, lac Noir à Saint-Jean-de-Matha/Saint-Damien, lac Pierre à Saint-Alphonse-Rodriguez et lac Cloutier à Saint-Alphonse-Rodriguez/Sainte-Béatrix. La Zone GIRE la plus touchée est celle de Saint-François avec 12 plans d'eau touchés et confirmés. Des signalements ont eu lieu également sur cinq lacs récurrents dans la Zone GIRE L'Assomption, mais aucune visite terrain n'a été entreprise pour confirmer la présence de cyanobactéries. Ces récurrences ont été signalées au lac Siesta à Saint-Calixte, lac Bleu à Saint-Hippolyte, lac Ouareau à Notre-Dame-de-la-Merci/Saint-Donat et aux lacs Archambault et Beauchamp à Saint-Donat.

Références

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) (2014). Bilan de la gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert, de 2007 à 2012. In Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Eau. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/bilan/Bilan_ABV_2007-2012.pdf (Page consultée le 18 février 2015).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) (2014). Bilan de la gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert en 2013. In *Algues bleu-vert. Résultats*. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/bilan/saison2013/algues-bilan-2013.pdf> (Page consultée le 18 février 2015).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) (2015a). *Algues bleu-vert : Gestion des épisodes de fleur d'eau*. In MDDELCC, Eau. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/gestion/index.htm#definition> (Page consultée le 18 février 2015).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) (2015b). *La qualité de l'eau et les usages récréatifs*. In MDDELCC, Eau. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/recreative/qualite.htm> (Page consultée le 18 février 2015).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) (2011). *Les plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert : Bilan final de la gestion des épisodes en 2011*. Gouvernement du Québec, 16 p.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (2014). *Bilan de santé publique sur les algues bleu-vert de 2006 à 2012*. In MSSS, Santé environnementale, Eau. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2013/13-290-02W.pdf> (Page consultée le 18 février 2015).
- Santé Canada (2008). *Les toxines cyanobactériennes — Les microcystine-LR*. In Santé Canada, Santé de l'environnement et du milieu de travail. http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/cyanobacterial_toxins/index-fra.php (Page consultée le 18 février 2015)



Villes et villages à la Rescousse 2015

Le vendredi 20 mars dernier, l'OBV CARA accueillait au Pavillon de la Rivière la 5^e édition de *Villes et villages à la Rescousse*. Cet événement souligne la collaboration entre les municipalités et les organismes impliqués dans la conservation de l'habitat des espèces en péril au Québec. Ce sont huit organisations municipales qui ont été reconnues pour des projets de conservation de la biodiversité réalisés en collaboration avec le milieu environnemental. Les organisations municipales ainsi honorées sont: Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, Municipalité de Lac-des-Écorces, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Ville de Brossard, Ville de Drummondville, Ville de Granby, Ville de Mont-Laurier et Ville de Terrebonne.

C'est la **Ville de Lorraine** qui a reçu le prestigieux prix *Villes et villages 2015* pour avoir protégé une importante forêt sur son territoire. Ce prix qui souligne le leadership dont fait preuve une municipalité dans la protection de la biodiversité a été accepté avec grande fierté par son maire Ramez Ayoub.

Christian Simard, directeur de Nature Québec, a pour sa part reçu le non moins prestigieux prix *Rescousse 2015*. Ce prix est remis à titre individuel pour reconnaître la passion, la détermination et la contribution exceptionnelle d'individus dans la protection de notre patrimoine naturel collectif.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités du milieu de l'environnement telles que **Michel Lebœuf**, rédacteur en chef de la revue Nature Sauvage et **Jérôme Dupras**, président de la Fondation Cowboys Fringants.

La soirée s'est poursuivie par la remise du prix *Coup de pouce pour la conservation*, une bourse de 1 000\$ offerte par tirage au sort à une organisation impliquée dans le domaine de la conservation et participant à l'événement. C'est l'organisme **Sauvons nos trois grandes îles** de la rivière des Mille Îles qui s'est vue remettre ce prix offert par le cabinet Dufresne Hébert et Comeau.

Madame Francine Trépanier, directrice générale de l'OBV CARA, organisme hôte de cette 5^e édition, a conclu la soirée en soulignant l'appui soutenu des partenaires de l'événement dont la Fondation de la faune du Québec, Dufresne Hébert et Comeau avocats ainsi que les membres du comité Villes et villages à la Rescousse issus des organismes Nature-Action Québec, Conservation de la nature Canada, Réseau de milieux naturels protégés, Projet Rescousse et OBV CARA.

« L'événement *Villes et villages à la Rescousse* est une belle occasion de saluer et surtout de mettre en valeur l'engagement de nos élus municipaux pour la protection du patrimoine naturel québécois. »

Monsieur Jean-Louis Cadieux, président de l'OBV CARA

Le Conserv'EAU a été réalisé avec l'appui financier de :



Environnement
Canada

Environment
Canada



Fondation de la faune du Québec

Publié par : **CARA**

PRATIQUES DE GESTION
RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS
CERTIFIÉES PAR LE

Organisme de
bassin versant

Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption 100, rue Fabre, Joliette (Qc) J6E 9E3
(450) 755-1651 • (450) 755-1653 • info@cara.qc.ca • www.cara.qc.ca